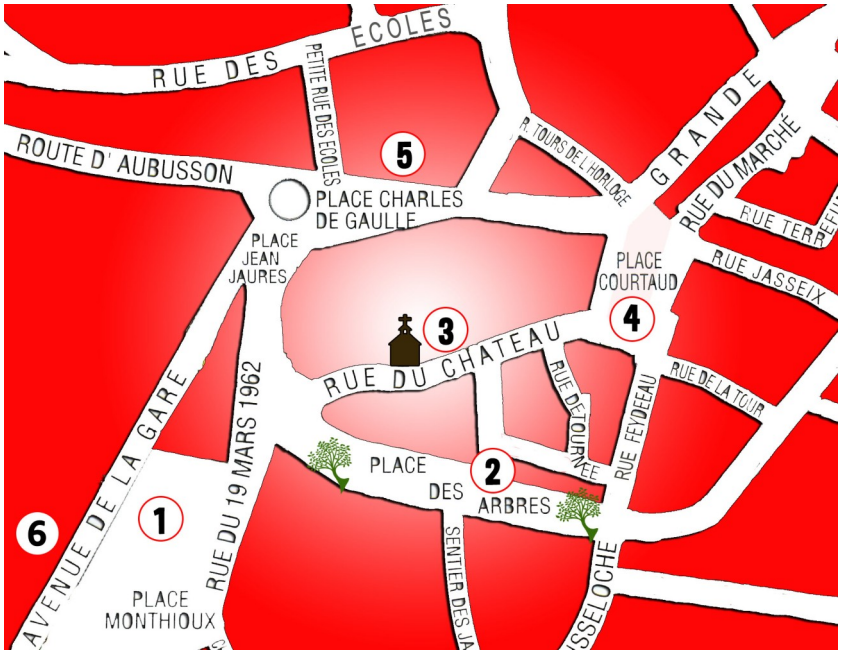

1 Place Monthioux

2 Place des Arbres

3 Rue du Château

4 Place Courtaud

5 Mairie

6 Gare de Felletin

<u>Bulletin à retourner avant le 16 août 2027</u>

FELLETIN PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

Place Quinault

23500 FELLETIN

Tél. 05.55.66.54.60

E-mail : felletinpatrimoine@gmail.com

30ème Journée
Antiquités - Brocante
au cœur de Felletin
Dimanche 22 août 2027

Creuse

Porte du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Berceau de la Tapisserie - Cité du Bâtiment



Bulletin d'inscription

FELLETIN PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

felletinpatrimoine@gmail.com

www.felletinpatrimoine.com

05 55 66 54 60

Règlement

Article 1 : FELLETIN PATRIMOINE ENVIRONNEMENT est organisateur de la journée antiquités-brocante le dimanche 22 août 2027 de 7h00 à 18h00.

L'accueil des exposants débute à 6h00.

Article 2 : l'exposant s'engage à fournir à l'organisateur une copie de sa pièce d'identité ainsi qu'une attestation sur l'honneur lors de son inscription (pour les particuliers) ou un justificatif du registre du commerce (pour les professionnels).

Article 3 : les emplacements sont attribués deux jours avant la manifestation. L'exposant s'oblige à communiquer les renseignements demandés pour son inscription au registre de la manifestation.

Article 4 : dès son arrivée, l'exposant s'installera à l'emplacement qui lui est attribué. Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. Seul l'organisateur sera habilité à le faire si nécessaire.

Article 5 : aucune marchandise neuve (*bibelots, meubles, vêtements, vaisselles, etc.*) ne pourra être exposée sur les stands. Tout article de contrefaçon (*neuf ou d'occasion*) est formellement interdit.

Article 6 : les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'exposant s'engage à renoncer à tout recours contre l'organisateur pour tout dommage causé aux marchandises exposées à la vente et à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité.

Article 7 : les objets invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur les lieux à la fin de la journée. L'exposant s'engage à ramener ses invendus et à ne laisser aucun objet et/ou déchet sur son emplacement.

Fiche technique

Installation : dimanche 22 août 2027 à partir de 6h00.

Emplacement : extérieur nu.

Tarif : 5,00 € le mètre linéaire avec emplacement pour le véhicule.

Forfait emplacement 15,00 € (4 mètres linéaires) sans emplacement pour le véhicule **(1 forfait maximum par inscription, forfait non cumulable avec métrage supplémentaire).**

Situation : place Monthioux, place des Arbres et rue du Château.

Buvette et restauration sur place (place Monthioux).

Réservation : bulletin d'inscription à retourner ***avant le 17 août 2026.***

Règlement : espèces ou chèque à l'ordre de Felletin Patrimoine Environnement **accompagné de la photocopie de la pièce d'identité et de l'attestation sur l'honneur dûment remplie (pour les particuliers) ou d'un justificatif RC (pour les professionnels).**

FELLETIN

Un patrimoine classé aux Monuments Historiques

La ville de Felletin bénéficie d'un riche patrimoine : l'Église du Moutier des XIIème et XVème siècles avec ses fresques du XIIIème au XXème siècle, sa Chapelle des peintres-cartonniers, ses statues et ses vitraux, l'Église Notre-Dame-du-Château du XVème siècle avec ses vitraux signés Henri Guérin qui accueille chaque année une exposition de tapisseries, une Lanterne des morts du XIIIème siècle, des vestiges de fortifications de l'époque médiévale et le Pont Roby, des chapelles de différentes congrégations, des fontaines et maisons de caractère.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom / Prénom : _

Adresse : _

Code postal : _ _ _ _ _ _ **Ville :** _

Tél. __ __ __ __ __ __

Mail : _

Emplacement : réservation de _ _ _ _ _ mètres **ou** **Forfait 15,00 €** ☐

Total : _ _ _ _ _ _ € ou 15.00€ **Règlement :** chèque ☐ espèces ☐

Pièce d'identité ☐

Nature de la pièce d'identité _

Particuliers : attestation sur l'honneur fournie ☐

Professionnels **:** justificatif Registre du Commerce ☐

En m'inscrivant, j'ai lu et accepte les conditions du règlement ci-contre.